

Essentiellement, le rôle de l'OMPI est de protéger le gagne-pain des créateurs de produits en aidant à promouvoir le respect de leurs conceptions, des droits d'auteur, des brevets et des marques de

commerce partout dans le monde. Une large part de ses activités et de ses ressources est consacrée à la coopération pour le développement avec les pays en développement.

## Organisation mondiale de la santé

20, avenue Appia  
CH-1211, Genève 27, Suisse  
Téléphone : (41-22) 791-3223/2584  
Télécopieur : (41-22) 791-4858  
Courriel : info@who.int  
Internet : www.who.org

Directrice générale : Gro Harlem  
Bruntland  
(Norvège)

Créée en 1948, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui compte 191 États membres, est à l'avant-plan de l'alliance mondiale en faveur de la santé pour tous. L'une de ses plus grandes victoires fut l'éradication officielle de la variole en 1980. Cette maladie avait fait des millions de morts à travers le monde avant que la communauté internationale, sous le leadership de l'OMS, ne réussisse à l'enrayer complètement.

Le mandat de l'OMS est de promouvoir la coopération technique en faveur de

la santé dans le monde, de développer et de gérer des programmes pour contrôler et éliminer la maladie et, de façon générale, d'oeuvrer à l'amélioration de la qualité de la vie pour la population mondiale.

L'OMS a quatre fonctions principales : a) offrir un leadership mondial dans le domaine de la santé; b) établir des normes mondiales pour la santé; c) coopérer avec les gouvernements pour renforcer les programmes nationaux de santé; d) mettre au point et transférer les technologies appropriées, l'information et les normes de santé.

Enfin, l'OMS a récemment revu et renforcé sa stratégie globale en faveur de la santé pour tous au XXI<sup>e</sup> siècle. La stratégie a pour but de donner aux habitants de tous les pays accès à des services de santé qui leur permettront de mener une vie productive sur le plan économique et social.



Photo ACDI : Peter Bennett